
GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE



n°1

Gouvernance et
Vie Associative

Diversifier ses sources de financement

1 jour

Vendredi 15 janvier 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

PROGRAMME

Renforcer les fonds propres

Développer les outils d'analyse financière

Rechercher la capacité d'autofinancement

Le statut juridique de l'association

Les dons manuels, donations, legs et autres libéralités

Appel aux obligations ou titres associatifs

S'organiser au regard de la législation fiscale relative aux modes de
collectes

Rechercher des financements extérieurs:

Mécénat d'entreprise et association

Les fondations

Les fonds de dotation

Autres formes

Rechercher des subventions

Les conditions d'éligibilité

Différentes catégories de subventions

Les sources diverses de subventionnement : un financement = un projet

La complémentarité entre certaines subventions et l'endettement (prêts
CDC éligibles au PLS...)

S'organiser : rechercher des fonds : « un projet à mener »



n°2

Gouvernance et
Vie Associative

La gouvernance associative : qui fait
quoi, responsabilités afférentes

1 jour

Mardi 2 février 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action
sociale

Public

Directeurs, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux dirigeants bénévoles d'administrer l'association par
une visibilité et un partage des logiques de responsabilité et de
pouvoirs

Clarifier les rôles et les fonctions des administrateurs et salariés
chargés de la direction

Optimiser les outils de la gouvernance

Favoriser l'analyse autour des enjeux de restructuration

PROGRAMME

Rappel des savoirs

Cadre législatif de la Loi de 1901

Règles statutaires

Clarification du fonctionnement interne

Définition des rôles et fonctions des acteurs

Identification des instances et des outils statutaires statutaires de l'association

Echanges de pratiques

Gouvernance existante

Perspectives d'évolution



n°3

Gouvernance et
Vie Associative

Présentation du secteur social et médico-social, des publics concernés, des gestionnaires et des financeurs et décideurs et des modes de régulation

1 jour

Jeudi 25 février 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Arnaud VINSONNEAU

Juriste en droit de l'action sociale, Formateur, Consultant

Public

Tous les intervenants décideurs du secteur social et médico-social

Moyens pédagogiques

Apport Théorique et exemples pratiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

CONTEXTE

Le secteur social et médico-social accompagne un nombre croissant de nos concitoyens en situation de fragilité temporaire ou définitive. Il est d'une très grande diversité tant en ce qui concerne les publics concernés, les acteurs qui les accompagnent, les décideurs et financeurs publics en situation de responsabilité.

Les publics accompagnés ont des problématiques de plus en plus complexes, de nouveaux gestionnaires d'établissements et services apparaissent sur les territoires faisant varier les poids respectifs des secteurs public, privé non lucratif et privé lucratif.

OBJECTIF

Aider les acteurs de terrain à se repérer dans ces évolutions

PROGRAMME

Présentation du secteur social et médico-social et des grandes lois qui l'ont structuré

Identifier les nouveaux outils de pilotage du secteur social et médico-social et les nouvelles règles d'autorisation des établissements et services : les grandes logiques à l'œuvre

Réforme des règles de financement, évaluation, performance : quelles incidences pour le secteur privé non lucratif et les publics accompagnés ?

Les grands enjeux à venir pour le secteur social et médico-social

Synthèse de la journée



n°4

Gouvernance et
Vie Associative

Elaborer un plan de communication

1 jour

Vendredi 26 février 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Isabelle RUISSEAU

Conseillère technique chargée de la communication à l'URIOPSS Pays de Loire

Public

Directeurs, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

Communiquer sur ses valeurs, ses actions est devenu fondamental pour les associations. C'est un moyen de donner du sens au projet associatif, que l'ensemble des parties prenantes y adhèrent ; C'est aussi un moyen d'être plus visible.

OBJECTIFS

Mesurer les enjeux de la communication associative et identifier les différents niveaux de communication

Définir une stratégie de communication

Savoir concevoir et faire vivre un plan de communication

PROGRAMME**La communication associative**

Les enjeux, les spécificités

Les différents niveaux de communication

(institutionnelle, interne, financière, de recrutement...)

Les différents outils de communication (par l'image, l'écrit, le web, les relations presse, publiques...)

Le plan de communication au service de la stratégie de l'association

Méthodologie : diagnostic, schéma directeur, plan d'actions, contrôle, bilan

Choix des outils adaptés

Le travail avec une agence

1 jour

Mardi 8 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux participants de disposer d'une information claire sur le contrat pluriannuel (pluri établissements) d'objectifs et de moyens, futur outil de négociation budgétaire, mais aussi et surtout des objectifs en termes de projets ;
Mesurer les avantages et inconvénients de ce nouveau support qui pourrait remplacer, voire supprimer les procédures budgétaires classiques ;
Appréhender les avantages et inconvénients, ainsi que les zones de vigilances de cette démarche

PROGRAMME

Les bases légales et réglementaires. Une démarche volontaire ou imposée ?

Le contrat d'objectifs et de moyens : entre l'organisme gestionnaire et un ou plusieurs financeurs

Pluri annualité

Pluri établissements

Pluri départements (ou financeurs)

Clarifier les objectifs à contractualiser

Place du projet associatif et d'établissement

L'usager au cœur du projet et du contrat ?

La gestion des ressources humaines

Les objectifs budgétaires et financiers

La contractualisation

Le contenu d'un CPOM

Les points incontournables

Les points de vigilance

Un budget pour 5 ans

Réactualisation

La place des indicateurs

La place du compte administratif

La fixation tarifaire sous forme de dotation globale (commune à plusieurs établissements)

1 jour

Jeudi 10 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux participants de connaître les bases de la coopération, positionner sa situation dans l'environnement, et les besoins qui amènent à coopérer, connaître les formes de coopération soit par mutualisation en gardant son statut, voire par regroupement

PROGRAMME

Les bases législatives et réglementaires, les différentes circulaires

Les enjeux de la coopération
Les différents types de coopération
Les missions du GCSMS
Fonctionnement du GCSMS
Option sur les formes de coopération ou de regroupement
Les conséquences dans les différents domaines de ces choix
Manager l'opération



n°7

Gouvernance et
Vie Associative**Appels à projet : Comment anticiper et se
préparer à répondre ?****1 jour****Vendredi 29 avril 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenant****Johan PRIOU**

Directeur de l'URIOPSS Centre

PublicDirecteurs, Administrateurs, personnes en charge de la constitution
du dossier de réponse d'un appel à projets**Moyens pédagogiques**Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier
Cas Pratique**Contact**

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Comprendre le contexte dans lequel s'inscrit cette mise en
concurrence ;
Maîtriser la procédure et les étapes de la réponse à un appel à
projets ;
Identifier les points clés de la réponse à un appel à projets ;
Se préparer à l'audition par la Commission de sélection.

PROGRAMME**Le contexte de la mise en concurrence****Anticiper les appels à projets à travers l'analyse de la
planification de l'offre et des besoins médico-sociaux****La nouvelle procédure de délivrance des autorisations : les appels à
projets**

Le champ d'application - La procédure - Les enjeux

La constitution du dossier de réponse à un appel à projetLes principes – L'analyse du cahier des charges
Les points clés de la réponse à un appel à projets et les points de
vigilance dans la constitution du dossier**L'audition par la Commission de sélection**Posture des candidats
Les points clés de l'argumentaire lors la présentation orale**La formation s'appuie sur des exemples et cas pratiques**

n°8

Gouvernance et
Vie Associatives**Revisiter ses statuts d'association (loi
1901) et ses délégations de pouvoir (le
DUD)****1 jour****Lundi 23 mai 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenantes****Agnès BLONDEAU et Emilie ROY**

Conseillères techniques à l'URIOPSS Centre

PublicPrésidents ou administrateurs, directeurs d'association ou
d'établissement**Moyens pédagogiques**Support pédagogique utilisé en vidéo projection, remis aux
participants
Exposés – échanges à partir des expériences des participants**Contact**

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Identifier les missions, attributions et responsabilités respectives du
directeur et de la personne morale ;
Savoir rendre les statuts opérationnels, actualisés et respectueux des
règlementations en vigueur ;
Analyser les délégations de pouvoir en place en vue de l'élaboration
du document unique de délégations.

PROGRAMME**Les textes fondamentaux****La création d'une association et son évolution**Formalités de création
Modification
Dissolution**Le contrat associatif : les statuts**Les clauses
L'organisation et la répartition des pouvoirs**Le règlement intérieur****Délégations de pouvoir**Le mandat
La délégation de pouvoir
Le document unique de délégation

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE - TARIFICATION

1 jour
Jeu 3 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

François JUIN
Commissaire aux comptes

Public

Directeurs, DAF, Comptables

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier
Etude de cas

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Sensibiliser les participants aux différents avantages fiscaux d
bénéficient les associations et leurs donateurs, et à la fis
éventuellement applicable

PROGRAMME

Les critères d'appréciation de la non lucrativité

Caractère intéressé ou désintéressé de la gestion
Situation de l'organisme au regard de la concurrence
La règle des 4P

Particularités liées aux différents impôts

La taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)
La taxe sur les salaires
L'impôt sur les bénéfices
Les impôts directs locaux
La franchise des impôts commerciaux

**Coexistence d'activités commerciales et d'activités non
commerciales**

La sectorisation
La filiation

**Dons de particuliers et mécénat ouvrant droit à réduction d'impôts :
le reçu fiscal**

Dons manuels
Donations et legs
Mécénat et parrainage

Spécificités sociales des associations

Le bénévolat
Les salariés
La mise à disposition de fonctionnaires
Le volontariat

1 jour
Mardi 19 avril 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Arnaud VINSONNEAU
Juriste en droit de l'action sociale, Formateur, Consultant

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

CONTEXTE

Dans cette période complexe sur le plan financier, un certain nombre d'acteurs privés à but non lucratif s'interrogent sur les voies de recours à leur disposition pour contester l'insuffisant financements alloués aux établissements et services sociaux médico-sociaux qu'ils gèrent. Malgré leur tentative de négociation, ils considèrent que les moyens alloués ne permettent plus de faire fonctionner correctement ces équipements. Comment dès lors agir pour tenter d'obtenir gain de cause ? C'est l'objet de cette formation proposée par l'URIOPSS Centre. Alliant apports théoriques et exemples pratiques, cette formation vise à mieux armer les dirigeants associatifs et d'établissements et services.

OBJECTIFS

Aider les gestionnaires d'établissements et services sociaux et médico-sociaux à maîtriser les différentes voies de recours qui

s'offrent à eux pour contester les tarifs fixés par le Directeur général de L'ARS, le Président du Conseil général, le Préfet de région ou le Préfet de département (recours gracieux, hiérarchique, contentieux)

PROGRAMME

Le contexte et les enjeux du contentieux de la tarification

Les pré-requis à toute démarche : avoir maîtrisé les différentes étapes de la procédure budgétaire

Les recours administratifs préalables

Le juge de la tarification sanitaire et sociale

Les règles de recevabilité du recours

La rédaction de la requête

Le déroulement de la procédure devant le juge de la tarification

La séance de jugement et les voies de recours

1 jour**Mardi 10 mai 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenant****Luc MAUDUIT**Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS**Public**

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiquesSupport d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier
Cas pratiques**Contact**

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFSComprendre la logique des indicateurs médico sociaux, comme outil
de la convergence tarifaire.Organiser la collecte des informations nécessaires (usagers,
ressources humaines, données financières) et cibler les
destinataires.Maîtriser la logique des documents et analyser les résultats en
termes de stratégie financière

En faire un outil d'aide à la contractualisation

PROGRAMME**Les bases législatives et réglementaires : Les indicateurs l'un
des outils de la convergence tarifaire.**

Loi 2002 - 2

Décret du 22 Octobre 2003

Les arrêtés d'application (et leurs annexes), en fonction de leur état
de publication à la date de la formation

Les indicateurs de performance de l'ANAP

**Présentation des principaux indicateurs (au regard du guide
accompagnant ceux-ci) préconisés par les pouvoirs publics****Typologie des indicateurs**

La population accueillie

Le personnel (TAM, VT, Qualification)

Financiers et budgétaires

La construction des indicateurs

Organisation et gestion de l'information

Le contrôle de gestion

Le suivi de l'activité

Organiser le suivi du budget exécutoire, dont le Groupe 2.

Gérer la mise en œuvre du PPI PPF : son suivi.

Optimiser la gestion de la trésorerie.

Déterminer des résultats intermédiaires.

Structurer le tableau de bord**2 jours****Jeudi 2 et vendredi 3 juin 2016****570 €****Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)****Intervenant****Luc MAUDUIT**Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS**Public**

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiquesSupport d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papierPossibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire vos travaux
d'analyse. Calculette**Contact**

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFSPermettre aux participants de pouvoir mettre en œuvre les outils
d'analyse financière prévus par le décret du 22 octobre 2003, ainsi
que les nombreux arrêtés publiés depuis ;Négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique
d'investissement et à l'impact de celle-ci sur le fonctionnement de
leurs établissements et services**PROGRAMME****Passer du bilan comptable au bilan financier**Les retraitements comptables nécessaires du fait des spécificités de
notre secteur

Le bilan financier

Les ratios adaptés aux établissements et services

Liés à la politique d'investissement et de financement de celle-ci

Liés au besoin en fonds de roulement

Liés à la trésorerie

Réaliser et rédiger un diagnostic des documents financiers

Croiser les données financières

Diagnostiquer la situation, argumenter dans le cadre du dossier de plan
de financement ou du rapport budgétaire**Assurer le lien entre le diagnostic financier et le tableau de bord
prévu par le CASF****Le plan de financement**

Planifier sa politique d'investissement sur 3 à 5 ans

Equilibrer le plan pluri annuel, utiliser des simulations

Ajuster la réserve de trésorerie et le besoin en fonds de roulement

Motiver les choix d'affectation des résultats

Impact en matière de surcoût

Lien avec l'EPRD



n°13 | Gestion comptable et financière -Tarification

La démarche budgétaire des ESMS

1 jour

Mardi 14 juin 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Au regard des textes législatifs (loi du 2 janvier 2002) et réglementaires (décret du 22 octobre 2003, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis) en vigueur ainsi que des perspectives d'évolution en cours : tarification plafonds, EPRD, permettre aux participants de pouvoir négocier l'allocation des financements nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services, par le biais de la procédure budgétaire, dans la logique des indicateurs de performances et études de coûts.

PROGRAMME

L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico-sociaux en termes d'allocation de ressources

Le cadre budgétaire

Les différentes formes de financements

Exposés théoriques et pratiques par les expériences de chacun
Visualisation d'un budget

RECOMMANDATIONS

Apporter dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, compte administratif et bilan)



n°14 | Gestion comptable et financière -Tarification

Les spécificités comptables des ESMS : du plan comptable général à l'instruction comptable M22

2 jours

Lundi 28 et mardi 29 novembre 2016

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau
UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Exposés théoriques et petits cas pratiques, échanges autour d'un cas concret (fil conducteur)

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Au regard des textes réglementaires (décret du 22 octobre 2003 modifié, arrêtés du 14 novembre 2003 modifié, arrêtés de 2008 et 3 janvier 2009), permettre aux participants de pouvoir :
Comprendre les spécificités de l'instruction comptable M 22 bis, du plan comptable des associations, et du plan de compte adapté aux établissements sociaux et médico-sociaux (arrêté du 26/12/2007) ;

Mesurer les enjeux de celles-ci au regard de la négociation des ressources affectées au fonctionnement et à l'investissement nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services.

S'organiser pour répondre à ces obligations différentes et utiliser le tableau de calcul du compte de résultat comme tableau de passage entre deux pratiques comptables : celle qui correspond aux principes comptables généraux, et celle spécifique au secteur

PROGRAMME

Les différents plans de comptes

Les écritures spécifiques

Les nouveaux traitements, sources de divergences

Organiser la comptabilité et la transparence, dans la différence : un pari à relever

RECOMMANDATIONS

Prévoir sa calculatrice

Apporter dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, compte administratif et bilan)

Prévoir son plan de comptes (si possible celui de l'EHESP)



n°15 | Gestion comptable et financière -Tarification

Le compte administratif des ESMS

1 jour

Lundi 5 décembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Au regard des nouveaux textes législatifs (loi 2002-2, loi HPST) et réglementaires (décret du 22 octobre 2003 codifié, ainsi que les nombreux arrêtés publiés depuis), permettre aux participants de pouvoir expliquer l'utilisation des financements de leurs établissements et services, via la présentation du compte administratif, ainsi que du plan de financement et des indicateurs constituant le tableau de bord. Intégrer cet outil comme élément du « dialogue de gestion » dans le cadre d'un CPOM.

PROGRAMME

L'environnement législatif et réglementaire des établissements sociaux et médico-sociaux en termes d'allocation de ressources
Le compte administratif

La place du compte administratif dans le cadre d'une négociation contractualisée (CPOM)

Le compte administratif

Activités

Section d'investissement

Les groupes fonctionnels

Les tableaux annexes relatifs à la l'emploi des crédits

Le rapport

L'affectation du résultat : reprise ou affectation à un projet

Le tableau de bord, les indicateurs médico-sociaux économiques

Les indicateurs

Repérer les sources de collecte des indicateurs

La procédure de « discussion » du compte administratif

RECOMMANDATIONS

Apporter dans la mesure du possible ses derniers documents (budget, compte administratif et bilan)



n°16 | Gestion comptable et financière -Tarification

Elaborer son Plan Pluriannuel d'Investissement et de Financement

1 jour

Mardi 6 décembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion associative, membre du réseau UNIOPSS/URIOPSS

Public

Directeurs, gestionnaires, comptables, décideurs

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux participants de comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement introduit par le décret du 22 octobre 2003.

PROGRAMME

Rappel des supports réglementaires

Rappel des outils prévus par ces textes, évolution possible du bilan financier vers l'EPRI

Le plan pluri annuel de financement : un support de simulations aux usages divers

Les spécificités de l'analyse financière dans le secteur soc médico-social

Construire son diagnostic financier lien avec quelques ratios incontournables : rappel, méthodes

Construire une méthode de travail afin de réaliser les simulations et atteindre les objectifs fixé

Le tableau de surcoût

RECOMMANDATIONS

Possibilité d'amener le dernier bilan comptable, voire son plan pluri annuel de financement

MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

1 jour

Lundi 21 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante**Catherine AUDIAS**

Consultante-formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Anticiper les contraintes d'une restructuration
Respecter les obligations envers les représentants du personnel
Appréhender les conséquences juridiques et sociales d'une restructuration

PROGRAMME**Préparer et piloter les procédures d'information obligatoires et de communication**

La définition d'un plan de communication
Les consultations obligatoires et le rôle des institutions représentatives du personnel

Les effets d'une restructuration sur les relations individuelles et le statut collectif de travail

Les conditions d'application de l'article L 1224-1 du code du travail
L'impact sur le contrat de travail
L'impact sur les conventions collectives, les usages, engagements unilatéraux et accords atypiques
L'impact sur la protection sociale et les avantages acquis
Les négociations et renégociations à prévoir

Les effets induits sur les seuils d'effectifs

Pour les représentants du personnel
Les conséquences pour les obligations de l'employeur

1 jour

Mardi 22 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante**Catherine AUDIAS**

Consultante-formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Maîtriser le processus de recrutement
Maîtriser la définition des besoins
Structurer et conduire l'entretien de recrutement

PROGRAMME**Le processus de recrutement**

Les aspects législatifs et réglementaires du recrutement
La définition des rôles dans le processus de recrutement
La définition des besoins en recrutement
Le lancement du processus de recrutement

Analyse et tri des candidatures

Définir les critères de tri
Se doter d'outils adaptés aux besoins
Construire une grille d'entretien
Construire une méthode d'évaluation des candidatures
Etablir des fiches de suivi

Préparer et conduire l'entretien

Repérer les étapes clés de l'entretien

2 jours

Judi 24 et vendredi 25 mars 2016

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)

Intervenante

Odile PIERRARD

Formatrice, ancienne directrice d'établissement social et médico-social

Public

Directeurs, chefs de service, toute personne en situation de management

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Clarifier et développer la notion de management dans un poste à responsabilité en cohérence avec les objectifs de l'établissement
Optimiser ses ressources pour gérer une équipe et développer l'implication des collaborateurs
Développer des relations de qualité

PROGRAMME

Identifier le rôle d'une équipe dirigeante

Définition de la notion de management

Clarifier le rôle de manager : rôle et responsabilités

Déterminer les bases de la communication avec son équipe

Les différentes zones d'intervention du manager : informer, animer, coordonner, créer une dynamique, impliquer, contrôler...

Le « savoir-être » du manager

Le manager est centré sur le collaborateur

La vision partagée

Les postures managériales

Comment développer ...

La cohésion d'équipe pour favoriser la cohérence des actions

Les relations de qualité pour une meilleure implication des acteurs

L'information et la communication

Les différents types de management

Adapter son management au personnel et aux situations

1 jour

Judi 21 avril 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS

Consultante-formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs, DRH, RRH, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Maîtriser le cadre juridique de la mutualisation de personnel
Identifier les axes de mutualisation

PROGRAMME

Un cadre à définir :

Identifier le cadre légal et réglementaire à la mutualisation ou mise à disposition de personnel

Identifier les situations prohibées

Connaître les risques

Préparer et conduire un diagnostic partagé préalable à la mutualisation :

Les outils à mobiliser : grille d'analyse, les indicateurs, les tableaux de bord

Les thématiques à explorer

Présentation et utilisation du diagnostic

Les conséquences juridiques et RH de la mutualisation ou mise à disposition de personnel

Sur la responsabilité de l'employeur

Sur la responsabilité de la structure d'accueil

Le statut individuel et collectif du salarié

1 jour**Lundi 25 avril 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenante****Odile PIERRARD**

Formatrice, ancienne directrice d'établissement social et médico-social

Public

Directeurs, chefs de service, toute personne en situation de supervision d'équipe

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Analyser les situations de stress et de conflit afin de comprendre les interactions et processus en jeu
Développer les attitudes et comportements propres à la résolution des conflits

PROGRAMME**La définition du conflit**

Les types de conflits
Les styles de conflits (l'évitement, la l'accommodant, le compromis, la collaboration)
Les degrés de conflit
Les comportements observés dans les conflits

L'utilité de gérer un conflit**Les facteurs déclenchants de l'agressivité****Les réactions face au conflit**

Les mécanismes lors des conflits

La résolution de conflit

- Schéma de résolution des conflits

Analyser la situation

Préparer la gestion du conflit

- Les techniques de gestion des conflits

Résolution du conflit par un manager**La gestion des personnalités difficiles****1 jour****Mardi 24 mai 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenante****Sabine ESNAULT**

Conseillère technique et Responsable du Département Ressources Humaines à l'URIOPSS Ile-de-France

Public

Directeurs, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Alternance d'exposés théoriques et d'échanges sur la pratique

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

S'approprier les outils de Ressources Humaines du réseau UNIOPSS-URIOPSS ;
Savoir distinguer entretien professionnel et entretien annuel ;
Savoir utiliser l'un ou l'autre dispositif, selon le projet associatif.

PROGRAMME**L'entretien individuel : levier essentiel d'une Gestion des Ressources Humaines dynamique**

Repérage des notions et des enjeux

Usage spécifique des entretiens dans les associations de solidarité

Rappel historique et spécificités

Objectifs particuliers pour des acteurs diversifiés

Méthodes d'élaboration, bonnes pratiques et écueils à éviter

Points de vigilance juridique

Evolution du sens du management et de la gouvernance des associations de solidarité



n°23

Management et
ressources humaines

GPEC et GPEC territoriale : définitions et
enjeux

1 jour

Lundi 30 mai 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Agnès BLONDEAU

Conseillère technique à l'URIOPSS Centre

Public

Directeurs, chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Comprendre les fondements de la GPEC et de la GPECT
Identifier les enjeux de la GPEC et de la GPECT

PROGRAMME

Propos introductifs

Définition et enjeu

Cadre juridique

**Les acteurs de la GPEC au sein de l'association et sur un territoire
La mise en œuvre**

De l'état des lieux au plan d'action

Les outils RH associés

(Fiches de poste, référentiels, entretien...)

Les Financements



n°24

Management et
ressources humaines

Conduire et accompagner le changement
dans le secteur social et médico-social

1 jour

Vendredi 16 septembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Odile PIERRARD

Formatrice, ancienne directrice d'établissement social et médico-social

Public

Directeurs, chefs de service, toute personne en situation de supervision d'équipe

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux participants de piloter le changement, du diagnostic à l'action, au sein d'un établissement

Adapter l'organisation en fonction du changement prévu

Mettre en œuvre une stratégie de management pour piloter le changement

PROGRAMME

Décrypter les raisons du changement

Les différents types de changement

Les attitudes face au changement

Accompagner le changement

Impliquer et mobiliser

Piloter le changement



1 jour

Vendredi 14 octobre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Agnès BLONDEAU

Conseillère technique à l'URIOPSS Centre

Public

Directeurs, Chefs de service, toute personne en situation de management

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Identifier les enjeux et le contenu d'une fiche de poste pour en faire un outil d'organisation et de management

Savoir rédiger une fiche de poste

La formation alterne des apports théoriques et des apports pratiques tels que la définition d'une procédure d'élaboration de la fiche de poste, la création d'un référentiel missions-activités, la création d'une fiche de poste type

PROGRAMME

Définition de la fiche de poste

La fiche de poste dans les ESM

Les différentes finalités de la fiche de poste

Les objectifs de la fiche de poste

La fiche de poste et la relation entre les acteurs

Méthodologie d'élaboration de la fiche de poste

Le contenu de la Fiche de poste

La valeur juridique de la Fiche de poste



1 jour

Mardi 8 novembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Agnès BLONDEAU

Conseillère technique à l'URIOPSS Centre

Public

Directeurs, chefs de service, responsable ou personne en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Identifier les différents outils RH et leurs enjeux

Construire et articuler les différents outils en fonction des besoins et des spécificités de l'organisation

PROGRAMME

Introduction : La gestion des ressources humaines dans le secteur sanitaire, social et médico-social

Le recrutement et l'intégration des salariés

Profil de poste, offre d'emploi, processus de recrutement d'intégration

Les outils de définitions des missions et des compétences : les fiches de fonction, les fiches de postes, les référentiels

Les outils d'accompagnement : les entretiens d'évaluation, les entretiens professionnels

L'acquisition et le développement des compétences : la formation

La prospective : la GPEC et la GPECT



n°27 Législation sociale et droit du travail

La réforme de la formation professionnelle : ce qui change pour les employeurs

1 jour

Jeudi 21 janvier 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultant-Formateur en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Acquérir et maîtriser la réglementation relative à la formation professionnelle continue et intégrer ses enjeux dans la gestion d'une politique générale de l'emploi.

Elaborer le plan de formation au regard de la réglementation actuelle et des besoins de l'association

Optimiser les relations avec les OPCA

PROGRAMME

Un dispositif légal et conventionnel

Le respect des obligations de l'employeur en matière de formation

Les dispositifs de la formation professionnelle continue et le développement professionnel du salarié

Un outil de management

Recueillir et analyser les besoins de formation.

Articuler plan de formation et stratégie de l'association

Le suivi du plan de formation : un des volets de la GPEC

Les dispositifs d'accompagnement du salarié

La création du compte personnel de formation,

L'encadrement des entretiens professionnels

Les formations en alternance

Communiquer sur le plan de formation

L'intervention des représentants du personnel



n°28 Législation sociale et droit du travail

Annualisation du temps de travail

1 jour

Lundi 22 février 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Maitre Louis-Philippe BICHON

Avocat conseil en droit social

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaître le cadre juridique précis de deux dispositifs de répartition du temps de travail sur une période annuelle : la modulation, et les jours de RTT sur l'année.

Distinguer la situation particulière des temps partiels.

Construire des plannings conformes aux limites conventionnelles.

Analyser les conséquences des périodes non travaillées sur le décompte du temps de travail.

PROGRAMME

Introduction :

Les notions d'annualisation : dérogation au droit commun, modulation, jours de RTT sur l'année, forfait annuel en heures ou en jours.

La situation des cadres.

Les sources de la réglementation

Le cas particulier du temps partiel sur l'année

Les éléments de construction des plannings

Le traitement des heures supplémentaires

La gestion des années incomplètes

Les modalités d'enregistrement du temps de travail

LEGISLATION SOCIALE ET DROIT DU TRAVAIL

1 jour

Judi 28 avril 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante**Catherine AUDIAS,**

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Maîtriser l'ensemble de la réglementation de ces contrats particuliers ;
Connaître les opportunités et les contraintes de ces types de contrats

PROGRAMME

LE CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE DETERMINEE

Identifier les cas de recours possible:**Gestion du CDD**

(Formalités d'embauche, terme du CDD, rédaction du contrat, statut du salarié, renouvellement de contrat et délai de carence)

Fin du CDD**Les risques encourus : contrôle et sanctions****LE CONTRAT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL****Le temps partiel sur la semaine ou sur le mois**

Formalisme du contrat de travail

Garanties attachées aux horaires

Heures complémentaires

Droits des salariés à temps partiel

Les formes particulières du travail à temps partiel

Temps partiel annualisé

Temps partiel modulé

Temps partiel intermittent

Temps partiel pour les besoins de la vie familiale (congé parental d'éducation, congé de solidarité familiale...)

Cotisations sociales et temps partiel

1 jour

Vendredi 13 mai 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant**Maitre Louis-Philippe BICHON**

Avocat conseil en droit social

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle en matière de droit du travail

Actualiser les connaissances

Articuler les lois nouvelles et les accords collectifs

Répondre à des questions sur l'application concrète des réformes

PROGRAMME

Le point sur les textes d'application de la loi sur la sécurisation de l'emploi

L'assouplissement des accès au contrat de génération et au contrat d'avenir

La réforme de la formation professionnelle

Les obligations des entreprises depuis la loi sur la retraite du 20 janvier 2014

L'actualité conventionnelle dans l'économie sociale

L'actualité dans la jurisprudence

2 jours**Lundi 6 juin et mardi 7 juin 2016****570 €****Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)****Intervenante****Catherine AUDIAS,**

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaitre et maîtriser les fondamentaux du droit social
Acquérir les bases en droit du travail sur les différents contrats, les congés, les absences, l'organisation du travail et les modes de rupture

PROGRAMME**Les sources du droit du travail**

La hiérarchie des sources du droit du travail
Savoir organiser la veille juridique

Le contrat de travail

Définition, principes et conséquences de la relation contractuelle

Le pouvoir disciplinaire de l'employeur
Les cas de recours aux différents types de contrat de travail
Les cas et procédures de rupture de la relation contractuelle

L'organisation du travail

La durée du travail
Les dispositions légales et conventionnelles de la gestion des congés payés et des jours fériés et congés spéciaux
Identifier les cas de suspension du contrat de travail

1 jour**Jeudi 9 juin 2016****285 €****Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)****Intervenante****Agnès BLONDEAU,**

Conseillère technique à l'URIOPSS Centre

Public

Directeurs, responsables des ressources humaines et tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Maîtriser la gestion des congés payés et des jours fériés au regard des dispositions légales et conventionnelles

PROGRAMME**CONGES PAYES****Droit à congé**

Bénéficiaire:

Ouverture du droit à congé
Exercice du droit à congé

Durée du congé légal

Calcul de la durée
Congés supplémentaires

Organisation des départs en congé

Période de congé
Dates de départ
Fermeture de l'établissement
Anticipation des congés

Report des congés

Prise des congés

Décompte – Fractionnement - 5^{ème} semaine

Evénement pendant les congés

Maladie et accident de travail
Préavis – Grève - Congé parental - Evénements familiaux

Indemnisation des congés payés

Indemnité de congés payés
Indemnité compensatrice de congés payés

Sanctions**JOURS FERIES**

Définition
Le 1^{er} mai, les autres jours fériés, la journée de solidarité
Incidence des jours fériés sur les congés payés
Les ponts

1 jour

Mardi 28 juin 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Comprendre les obligations légales ou conventionnelles et connaître les responsabilités de l'employeur
Optimiser la gestion de l'absence du salarié pour maladie et maîtriser les procédures liées à l'inaptitude

PROGRAMME

Introduction et définitions

Les obligations de l'employeur et du salarié en cas de maladie

Le remplacement du salarié absent

Le recours au CDD

Le remplacement par un temps partiel

Les effets de la suspension du contrat

La subrogation

Le licenciement du salarié malade

Pour inaptitude

Pour longue maladie

1 jour

Vendredi 9 septembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Maître Louis-Philippe BICHON,

Avocat conseil en droit social

Public

Directeurs, responsables des ressources humaines et tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Adapter les règles aux particularités de l'activité de l'association
Comparer les obligations de la loi, depuis notamment la réforme du 20 août 2008, et celles des accords collectifs du secteur
Articuler décompte du temps de travail et gestion des absences
Prévenir les contentieux en matière d'accident du travail ou de rappel de salaire

PROGRAMME

Evolutions et actualités des sources légales et conventionnelles

Point sur les dernières étapes législatives et conventionnelles

Opportunités et modalités de la modification de l'accord d'entreprise

Identifier le temps de travail effectif

L'application de la définition légale

La question du temps de déplacement

Les cas particuliers : l'équivalence en chambre de veille et l'astreinte

Connaître les éléments de construction des plannings

Maîtriser les cadres de l'aménagement du temps de travail

Le temps plein

Le temps partiel

Les cadres

Se conformer à l'obligation de contrôler la durée du travail

Les outils de contrôle (pointeuse ou enregistrement manuel)

Le traitement des absences

1 jour

Mardi 13 septembre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

OBJECTIFS

Maîtriser l'ensemble de la réglementation concernant la rupture du contrat de travail

PROGRAMME

Préparer l'arrivée du salarié

Les aspects administratifs de l'embauche
La conclusion du contrat de travail

Les différents types de contrat

Le contrat à durée indéterminée
Le contrat à durée déterminée
Le contrat de travail à temps partiel
Les contrats aidés

Le pouvoir de direction de l'employeur et la modification contrat de travail

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines ou de la prévention des risques

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

La rupture du contrat de travail

La démission

Les licenciements :

- pour motif personnel disciplinaire
- pour motif personnel non disciplinaire
- pour motif économique
- la transaction

La rupture conventionnelle

La rupture anticipée et la résiliation judiciaire du CDD

La retraite

La mise à la retraite
Le départ volontaire

Les formalités liées à la rupture du contrat

1 jour

Mardi 11 octobre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

OBJECTIFS

Sensibiliser à la démarche participative de la prévention des risques professionnels
Savoir rédiger le document unique
Savoir élaborer le plan d'actions relatif à la pénibilité

PROGRAMME

Présentation de la législation relative à la prévention des risques professionnels - Définition des rôles responsabilités

Des employeurs
Des élus du personnel
Du CHSCT
De la médecine du travail

Public

Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

Présentation de la démarche de prévention des risques professionnels et des outils méthodologiques nécessaires

Présentation d'un exemple de rédaction du document unique et analyse

Mise en place du suivi et de l'évaluation de la prévention des risques professionnels

Présentation du plan d'action relatif à la prévention de la pénibilité au travail et modalités d'élaboration des fiches individuelle pénibilité définissant les modalités d'expositions aux fac rs de risques professionnels instituées par la loi du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites

1 jour

Jeudi 13 octobre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Catherine AUDIAS,

Consultante-Formatrice en management des associations de l'action sociale

Public

Directeurs d'association ou d'établissement, responsables ou personnes en charge des Ressources Humaines ou de la prévention des risques

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances de base de la législation des représentants du personnel.

Maîtriser la gestion quotidienne des relations collectives du travail.

PROGRAMME

La notion de représentation du personnel et les règles applicables

La pluralité des institutions et le partage des rôles

Distinguer les missions et les attributions spécifiques de chaque institution

La place et le rôle des syndicats

Les délégués du personnel

Le comité d'entreprise

Le C.h.s.c.t.

La délégation unique du personnel

Les règles encadrant l'exercice du mandat de représentant du personnel

Durée du mandat, remplacement

Les heures de délégation

La liberté de déplacement

La formation des membres du CE et du C.h.s.c.t.

Le fonctionnement des institutions

Les réunions régulières et exceptionnelles

Les règles de négociation

Les moyens d'action et moyens matériel

La protection des représentants du personnel

Les différents domaines de la protection

La procédure spéciale de rupture du contrat de travail

Le délit d'entrave

2 jours

Lundi 14 et mardi 15 novembre 2016

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)

Intervenant

Maître Louis-Philippe BICHON,

Avocat conseil en droit social

Public

Directeurs ou responsables des Ressources Humaines ou tout autre cadre de direction

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaître les mécanismes essentiels de la paie du salaire brut au salaire net

Maîtriser les règles de calcul des cotisations

Rémunérer les absences (congrés payés et maladie)

Renforcer son autonomie dans son travail quotidien

PROGRAMME

Le bulletin de paie : mentions obligatoires et mentions interdites

La détermination du salaire brut

La rémunération de la présence en fonction de l'ARTT

La rémunération de l'absence

La détermination du salaire net

Les assiettes plafonnées (tranche A, ou B, ou C) (proratisation, réduction, régularisation annuelle ou progressive)

Les règles de calcul des cotisations sociales et fiscales (non cadres et cadres) (URSSAF, CSG et CRDS, ASSEDIC, ARRCO et AGIRC, GMP,...)

La détermination du salaire net à payer

Les retenues sur salaire net des remboursements d'acomptes, d'avances et de prêts

Le mécanisme de la saisie-arrêt

Le solde de tout compte

L'annualisation et le compte individuel de compensation en cas de départ en cours d'année

Les indemnités de départ (calcul et charges sociales)

Les documents obligatoires de fin de contrat de travail

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

2 jours

Judi 4 et vendredi 5 février 2016

570 €

Orléans, 9h-17h (soit 14 heures)

Intervenante

Fatima MOUSTAID-HOUMTONGJI,

Consultant-formatrice en hygiène et sécurité alimentaire

Public

Directeurs d'établissements et chefs de service

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaître la réglementation en vigueur
Etre conscient des risques existant en Restauration Collective si les règles d'Hygiène ne sont pas respectées.
Appliquer les règles d'hygiène au quotidien

PROGRAMME

Présentation de la réglementation européenne en vigueur (le Paquet Hygiène)

Le monde microbien

Les Toxi-Infections Alimentaires Collectives (TIAC)

Les grands principes de l'Hygiène à respecter (de la réception des matières premières jusqu'à la distribution des produits finis) :

L'hygiène du personnel,
La marche en avant,
Le respect de la chaîne du froid et de la chaîne du chaud (Liaisons froide et chaude)
le nettoyage des locaux et du matériel

Les auto-contrôles (Procédures et Fiches de Contrôle).

1 jour

Lundi 29 février 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant

Olivier RABILLOUD,

Consultant - Formateur

Public

Directeurs, chefs de service, cadres de direction ou toute personne impliquée dans la mise en œuvre de la démarche d'évaluation interne instaurée par la loi du 2 janvier 2002

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Restituer la démarche d'évaluation dans le contexte des démarches qualité
Présenter les grands principes de la démarche amélioration de la qualité, ses enjeux, ses intérêts
Découvrir les principaux outils de la démarche d'amélioration de la qualité et une méthodologie de mise en œuvre

PROGRAMME

L'évaluation au cœur des démarches qualité dans le secteur médico-social

Historique des démarches qualité en médico-social
Les 8 grands principes d'une démarche qualité

Comment mettre en œuvre concrètement une démarche d'amélioration continue de la qualité

Inscrire les résultats de l'évaluation (interne / externe) dans une démarche d'amélioration continue
L'approche processus au service d'une meilleure maîtrise de l'organisation
Le système documentaire au service de l'organisation (procédures, protocoles, enregistrements...)
La méthodologie de résolution de problèmes
La mise en place d'un suivi d'indicateurs au service de la qualité

1 jour

Lundi 7 mars 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenant**Olivier RABILLOUD,**
Consultant- Formateur**Public**

Tout professionnel du secteur social et médico-social

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Etre accompagné sur des phases difficiles de la vie professionnelle
Comprendre ce que l'on vit
Acquérir des outils pour gérer le stress
Se donner des perspectives pour avancer dans sa fonction, dans sa vie professionnelle

PROGRAMME

Expression et description de ce qui est vécu, ressenti

Eclairage théorique : notions de stress, d'usure professionnelle, d'usure psychique, d'usure physique, etc...

Connaissance de l'impact de son environnement : les particularités du travail en secteur social et médico-social, ses conséquences diverses, positives et négatives

Les repères pour mieux se connaître et identifier ses ressources

Les différentes stratégies et techniques pour gérer le stress ou faire face à une situation professionnelle difficile

Les stratégies et techniques les mieux adaptées à sa situation

1 jour

Jeudi 12 mai 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante**Fatima MOUSTAID-HOUNTONDI,**
Consultante-formatrice en hygiène et sécurité alimentaire**Public**

Directeurs, chefs de service de structures accueillant des enfants/adolescents, travailleurs sociaux

Moyens pédagogiques

Apports théoriques. Support pédagogique remis à chaque participant. Partage d'expériences avec les participants

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Connaître la réglementation européenne en vigueur
Connaître les obligations des responsables d'établissements en matière de restauration collective
Identifier les différents services de contrôle

PROGRAMME**Introduction :**

Présentation et évolution de la réglementation « le Paquet Hygiène »
L'architecture des textes européens
Les règlements 178 / 852 / 853
La responsabilité de l'exploitant

Le PMS (Plan de Maîtrise Sanitaire) :**Présentation :**

Règles d'hygiène en restauration collective / les TIAC
La démarche HACCP
La traçabilité

Les procédures retrait / rappel des produits non conformes

Mise en place de l'HACCP :

Procédures
Fiches de contrôle
Analyse des risques et maîtrise des points critiques de la réception des matières premières (ou des produits finis) jusqu'à la distribution des repas.

Les critères microbiologiques

1 jour

Lundi 10 octobre 2016

285 €

Orléans, 9h-17h (soit 7 heures)

Intervenante

Véronique LOGEAS,

Juriste, Formatrice, Consultante spécialisée dans le secteur sanitaire,
social et médico-social

Public

Chaque professionnel de l'institution et/ou en lien avec
l'accompagnement de l'utilisateur

Moyens pédagogiques

Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support
papier

Contact

uriopss.centre@wanadoo.fr

OBJECTIFS

Permettre aux participants d'appréhender les concepts de
maltraitance et de bientraitance institutionnelle sous l'angle
juridique

Repérer les différentes obligations du professionnel et de
l'institution

Connaître les principaux risques de maltraitance tels que
répertoriés par un guide national

PROGRAMME

Présentation

**Les différentes situations concernées par la maltraitance en
institution**

Définition de la maltraitance institutionnelle

Le dispositif de lutte contre la maltraitance

Le droit commun

Les apports de la loi du 2 janvier 2002 et des circulaires

L'intervention de la justice

**Pour une « non judiciaire » des pratiques et une culture de la
bientraitance dans l'institution**